

Lettre d'Informations des actualités internationales en matière de lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme

Le noircissement d'argent, vous connaissez ?

Le blanchiment est passé dans le vocabulaire commun. Voici le noircissement, très prisé des terroristes. Explications.

Marcel Aymé disait : "L'argent ne se souvient de rien. Il faut le prendre quand il est là et le jeter par les fenêtres. Ce qui est salissant, c'est de le garder dans ses poches, il finit toujours par sentir mauvais." Mauvais ? Pas pour tout le monde. Si pour la plupart des mafieux, excellents dans l'art de dissimuler des fonds "sales", le financement d'opérations illégales, terroristes par exemple, est souvent permis par des fonds dits "propres" - propres, ou en tout cas lavés de tout soupçon -, pour saisir le cœur du problème, il convient de s'intéresser au financement de ces réseaux, terroristes justement.

Dès la fin du mois de septembre 2001, au lendemain des attentats historiques perpétrés sur son sol, l'administration américaine décide de geler les avoirs de 27 organisations ou individus. Président à l'époque, George W. Bush se dit prêt à mener une "guerre" contre le terrorisme. Cette liste en constitue les prémices. En parallèle de la soudaine intervention en Irak, les États-Unis entreprennent donc un autre combat, dans la discrétion la plus totale. Al-Qaida dans son ensemble, pas seulement Ben Laden, prépare ses attentats via le noircissement d'argent. Sollicités par Bush, le département du Trésor, la CIA et autres agents secrets lancent le programme "Terrorist Finance Tracking", qui ne sera révélé par la presse que cinq ans plus tard. L'objectif : tracer les opérations bancaires mondiales, grâce à un logiciel espion.

Un système bancaire alternatif

Le noircissement d'argent pratiqué par al-Qaida repose sur un principe de base, clandestin, qui lui a permis de contourner le système bancaire classique. Ce principe, c'est le *hawala*, terme arabe qui pourrait se traduire par "confiance". Le *hawala* fonctionne grâce à des "agents". Lorsqu'un client (ici un membre du réseau) est en possession d'une somme d'argent, il contacte un agent, lequel en contacte un autre en lui demandant de verser la somme au destinataire. Ainsi, les mouvements de capitaux peuvent s'effectuer en toute discrétion, et surtout en toute transparence. Car si la finalité est évidemment la réutilisation desdites sommes à des fins terroristes, le cheminement est tout ce qu'il y a de plus "clean".

Les institutions financières classiques n'ont pourtant pas été délaissées par les terroristes. Pilote égyptien du premier avion qui s'est écrasé sur les tours du World Trade Center, Mohammed Atta As-Sayed a reçu peu avant les événements des fonds

via la Citibank. Plus exactement, c'est l'argentier d'al-Qaida, Moustapha Ahmad, qui a transmis cet argent au kamikaze, alors installé en Floride. Il était question de financer les préparatifs de l'attentat, cours de pilotage et d'arts martiaux, entre autres. Évidemment, la banque américaine ne s'est pas préoccupée du sort de cette poignée de billets verts. Et pour cause. Expert de la criminalité financière, Barry Rider déclarait, dans une interview accordée au journal *Le Monde* en décembre 2001, que "pour être efficace un banquier responsable devrait *bousculer* un peu un client douteux, s'intéresser à ses signes extérieurs de richesse, par exemple - mais c'est délicat quand il s'agit de déposants musulmans."

"Une douzaine d'affaires" démantelées

En 2002, un rapport de l'ONU confirmait que la lutte contre la "finance terroriste" était le point faible du dispositif. Qu'en est-il, dix ans plus tard ? Pour l'ancien juge Jean-Louis Bruguière, la France a "longtemps un peu délaissé l'aspect financier du renseignement". Trop ? Aujourd'hui, la situation va en s'améliorant. Inspecteur européen du Terrorist Finance Tracking Program (TFTP) pendant deux ans, il avouait dans *Paris-Match* l'année dernière que le TFTP fournissait "du renseignement très utile". En Europe, les attentats de Madrid et Londres en 2004 et 2005 n'ont pu être évités. Pourtant, Bruguière dit avoir démantelé "une douzaine d'affaires de terrorisme" dans les années 2000, grâce justement au soutien américain. "Les réseaux de financement du terrorisme fonctionnent comme ceux des voyous et se recoupent souvent. C'est à 80 % du microfinancement qui passe par les circuits bancaires traditionnels, donc détectables."

Ce système *hawala* n'aurait donc pas eu autant d'importance qu'on le croit. Difficile de l'évaluer précisément. Dans tous les cas, si les réseaux terroristes usent tant des circuits bancaires classiques, les failles sont bien réelles. Parmi elles, la corruption. Mais ça, c'est un autre débat.

Liens : http://www.lepoint.fr/dossiers/societe/rencontres-de-cannes/le-noircissement-d-argent-vous-connaissiez-23-11-2012-1532790_1361.php

Lutte contre le financement du terrorisme : Les règles sur le gel des avoirs explicitées

France. Afin de renforcer la lutte contre le financement du terrorisme, la Direction générale du Trésor et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ont adopté des lignes directrices conjointes en matière de gels des avoirs décidés par l'ONU, l'Union européenne ou le Gouvernement.

Le gel des avoirs, une mesure efficace

Les lignes directrices Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - Direction générale du Trésor s'inscrivent dans le cadre du plan d'action du ministre en vue de lutter contre le financement du terrorisme. Les mesures de gel sont décidées dans le cadre de régimes de sanctions financières internationales par le Conseil de sécurité des Nations unies et par l'Union européenne en réaction à une violation du droit international ou dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Le ministre des Finances et des Comptes publics peut décider également, conjointement avec le ministre de l'Intérieur, par arrêté, de geler, à titre national, les avoirs des personnes ou entités liées à des activités terroristes.

Les mesures de gel d'avoirs obligent notamment les organismes financiers à geler les avoirs des personnes ou entités désignées dans un règlement européen ou un arrêté,

dès leur publication au Journal Officiel respectif. Elles constituent ainsi un instrument efficace de la lutte contre le financement du terrorisme : en bloquant les fonds et les ressources des personnes ou entités désignées ainsi que les opérations réalisées à leur profit, les mesures de gel entravent le financement des actes terroristes.

Les obligations de gel facilitées pour les organismes financiers

Les lignes directrices conjointes ACPR-Direction générale du Trésor précisent les obligations de gel qui pèsent sur les organismes financiers (banques, organismes d'assurance, transmetteurs de fonds, changeurs manuels, intermédiaires en financement participatif) soumis au contrôle de l'ACPR, et sont une aide à la mise en oeuvre opérationnelle, diligente et efficace des mesures de gel.

Les lignes directrices ACPR / Tracfin relatives aux obligations de déclaration et d'information à Tracfin, sont un gage de l'engagement de la Place de Paris à lutter efficacement contre le terrorisme et son financement.

Liens : http://www.newspress.fr/Communique_FR_297171_6094.aspx

L'État islamique n'aurait plus les moyens de payer ses combattants

D'après le Trésor Américain, Daesh seraient dans la détresse, au point de ne plus pouvoir assurer les salaires de ses combattants.

Le plan stratégique de la coalition et de ses alliés est clair et connue de tous : l'objectif est d'affaiblir Daesh en s'attaquant à ses finances.

Ce but semble être sur le point de porter ses fruits, car si on s'en réfère aux dernières déclarations du Trésor Américain devant une commission du Congrès, le groupe terroriste peinerait à payer ses membres :

Quand nous recevons des indications que l'EI ne peut pas payer les salaires de ses propres combattants et tente de compenser par d'autres sources de revenus, nous savons que nous les frappons là où ça fait mal

A affirmé jeudi 9 juin Daniel Glaser, le secrétaire adjoint en charge de la lutte contre le financement du terrorisme.

Il s'est ainsi félicité d'annoncer que les frappes menées depuis août 2014 par la coalition ont atteint leurs objectifs :

Même si c'est difficile à quantifier, les destructions engendrées perturbent la production des champs de pétrole dont Daesh s'est emparé en Irak.

Les Etats-Unis estiment que l'organisation jihadiste a engrangé environ un milliard de dollars en 2015, dont la moitié serait issue des exportations pétrolières.

De plus, les récents raids aériens auraient visé des réserves d'argent liquide, dont le montant serait estimé à 100 millions de dollars.

Ainsi, Daniel Glaser a rappelé que

Les sources de revenu de l'EI comprennent les ventes de pétrole et de gaz, l'extorsion et les taxes, les dons extérieurs, les kidnappings, et auparavant, le pillage des banques.

En effet, Daesh aurait volé entre 500 millions et un milliard de dollars dans les coffres des banques syriennes et irakiennes. Le seul pillage de la banque centrale de Mossoul aurait rapporté 425 millions de dollars à l'organisation terroriste. Cependant, pour compenser les pertes liées aux attaques menées par la coalition internationale, l'État islamique aurait début dès février à imposer des taxes aux populations les plus pauvres, jusqu'alors exemptées.

Pour finir, le secrétaire adjoint en charge de la lutte contre le financement du terrorisme a confié que l'argent de riches donateurs originaires du Golfe restait une source important de revenus pour Daech.

Rappelons que les Etats-Unis avaient annoncé avoir tué en mars derniers, Abd al-Rahman Mustafa al-Qaduli, considéré comme le ministre des finances et numéro 2 de l'État islamique. En frappant le portefeuille, et ceux qui le gère, de l'État islamique, l'objectif est de fragiliser le fonctionnement de l'organisation, qui aurait besoin de 74 millions d'euros par mois pour subvenir aux besoins des populations qui vivent sur son territoire (source RFI)

Liens : <http://www.minutenews.fr/actualite/letat-islamique-naurait-plus-moyens-de-payer-combattants-176463.html>

Lutte contre le terrorisme : Gilles de Kerchove plaide pour un TFTP au sein de l'espace européen

Le coordinateur de la Lutte contre le terrorisme pour l'Union européenne, Gilles de Kerchove, a plaidé vendredi en faveur d'un système "TPFP" à l'échelle de l'Europe. En juin 2010, l'Union Européenne et les Etats-Unis ont signé un accord relatif au traitement et au transfert de données relatives aux messages financiers de l'Union européenne vers les USA. Cet accord prévoit la transmission de messages de paiements financiers aux fins d'utilisation exclusive dans le cadre du Programme de traçabilité du financement du terrorisme (Terrorist Finance Tracking Program - TFTP). Ces messages sont détenus par la société SWIFT, dont le siège se trouve en Belgique. Pas moins de 25.000 informations ont été partagées, dont près de 9.000 depuis le début du phénomène de départ de combattants vers la Syrie, a expliqué M. de Kerchove.

Ce système n'existe pas au sein de l'espace européen. Selon le coordinateur, le TFPF actuel pourrait être "complété" par un échange d'informations au sein de la zone euro. "On pourrait au moins réfléchir à une extension", a-t-il souligné au cours d'une audition devant la commission Lutte contre le terrorisme de la Chambre. 17 juin 2016

Liens : http://www.lavenir.net/cnt/dmf20160617_00842491

Trafic d'antiquités : L'ombre de Daech sur le marché de l'art

Face à l'afflux d'objets archéologiques volés par l'Etat islamique, salles de ventes et musées sont dépassés, voire peu enclins à réagir. Et les polices d'Europe sont impuissantes à juguler cette contrebande.

Ce jour-là, la communauté de l'art est rassemblée au grand complet dans un immeuble cossu du quai Voltaire, à Paris, à l'invitation du Conseil des ventes volontaires. Il y a là des maisons de vente aux enchères, des antiquaires, des marchands, des commissaires-priseurs. La lecture du rapport annuel est ennuyeuse, l'ambiance convenue, lorsqu'une femme blonde en tailleur bleu marine se lève pour prendre la parole. A la tribune, brutalement, les yeux se plissent et les sourires se figent.

Certains la reconnaissent tout de suite. Envoyée par la cellule antiblanchiment de Bercy, elle est venue rappeler à l'ordre tout ce beau monde sur les risques de trafic,

alors que de nombreux sites archéologiques sont aux mains de Daech, et surtout lui rappeler ses obligations de signalement en cas de soupçons. Ironie de l'histoire, à la minute même où elle prend la parole, sans qu'elle le sache encore, les premières explosions retentissent sur la cité caravanière de Palmyre.

Les djihadistes auraient leurs propres archéologues

En très peu de temps, le commerce illégal d'antiquités est devenu une précieuse arme de guerre pour le groupe Etat islamique. "On est passé de l'artisanat au pillage organisé. Après les bombardements de la coalition sur les puits de pétrole, le trafic a gagné en ampleur pour compenser les pertes de revenus tirés de l'or noir", soutient Philippe Lalliot, l'ambassadeur de France à l'Unesco. Pour diriger les fouilles et livrer cette "guerre des ruines", les djihadistes disposeraient désormais de leurs propres archéologues et seraient équipés d'outils d'extraction sophistiqués.

Les images satellites sont formelles: depuis 2011, des pans entiers des vestiges archéologiques de Syrie et d'Irak ont été transformés en gruyère. A Apamée (Syrie), la ville gréco-romaine célèbre pour sa grande colonnade, les spécialistes ont comptabilisé jusqu'à 14000 trous de fouilles sauvages. Yannick Lintz, directrice du département des arts de l'Islam au Louvre, se désole: "Jamais je n'aurais imaginé devoir inscrire à mon budget 2016 une ligne réservée au patrimoine en danger. Il va falloir s'y habituer, car ce dossier va devenir une activité à part entière des musées."

Des milliers de sites à la merci des pillleurs

Ce ne sont pas de vaines paroles, à en juger par l'ampleur du trafic. Selon la CIA, la contrebande d'antiquités aurait déjà rapporté à l'organisation islamique entre 6 et 8 milliards de dollars. Ce serait même devenu la deuxième source de revenus de Daech. Impossible à vérifier. Cheikhmous Ali, docteur en archéologie du Proche-Orient, tempore: "Le commerce d'œuvres d'art arrive encore loin derrière le pétrole, les taxes, le commerce et les dons en provenance de pays du Golfe."

L'étendue même des pillages est parfois sujette à caution. Sur certaines vidéos postées sur Internet, les vestiges exhibés sont des faux. "Il y a beaucoup de propagande derrière tout ça. Le message adressé à l'Occident est clair: les djihadistes sont hostiles à tout ce qui ne relève pas de leur vision de l'islam. Ils font donc table rase des cultes anciens, qu'ils soient ottoman, assyrien ou romain. A Tikrit, en Irak, un ancien fief de Saddam Hussein, ils ont tout autant détruit un sanctuaire musulman que piégé une église millénaire", décrypte Anne-Clémentine Larroque, maître de conférences à Sciences Po.

Une fois pillées, les œuvres d'art empruntent des routes clairement identifiées vers le Liban, la Turquie et la Jordanie pour être écoulées clandestinement en Europe. Là, elles passent entre les mains de plusieurs marchands d'un pays à l'autre pour brouiller les pistes et compliquer la tâche des services de police. En France? Officiellement, on n'a jamais rien trouvé. "Lors d'une réunion en juin à l'Unesco, il y avait un consensus dans le monde de l'art pour dire que personne n'avait vu passer jusque-là des objets illégalement sortis d'Irak ou de Syrie", se souvient Marielle Pic, directrice du département des antiquités orientales au Louvre.

Des musées plus vigilants sur l'origine des pièces

Pourtant, au siège de la police belge à Bruxelles, on est catégorique: "Nous avons des informations selon lesquelles des œuvres circulent déjà dans les milieux criminels en lien avec le financement du terrorisme." Les Libanais ont récemment intercepté des bas-reliefs de Palmyre vendus au marché noir, tandis qu'un objet du musée de Raqqa a été retrouvé il y a peu en Turquie grâce à son numéro d'inventaire. Les douanes suisses ont eu l'occasion de saisir quelques objets de petites dimensions, des

statuettes, des céramiques, des lampes à huile, des jarres, des parures, des fragments que les revendeurs écoulent, via les réseaux du grand banditisme.

Dans les musées parisiens, tout le monde est sur le pont. "Nous sommes extrêmement vigilants, notamment lorsque des certificats d'exportation sont soumis à notre expertise. Récemment, un certificat concernant une tête de Palmyre est passé, dont je ne connaissais pas l'origine. J'ai refusé de le signer. On ne peut pas risquer d'être partie prenante d'un éventuel trafic d'antiquités. Juridiquement, je pourrais être poursuivie pour complicité de recel", soutient Marielle Pic, dont le bureau est abrité dans une aile du pavillon Mollien du musée du Louvre.

Avec sa collègue des arts de l'Islam, cette directrice assure une veille discrète mais constante. Elle épluche les catalogues de vente aux enchères, traque, l'air de rien, les œuvres douteuses chez les collectionneurs, et interroge inlassablement les marchands d'art. Le patron du Louvre, Jean-Luc Martinez, a donné des consignes très claires. "C'est simple, dans les arts de l'Islam, si nous ne pouvons pas remonter l'historique d'une œuvre jusqu'à 1970, nous n'achetons pas. Récemment, une stèle iranienne dont la traçabilité s'arrêtait à 1971 était vendue aux enchères en France. Notre président directeur a refusé qu'on l'achète", raconte Yannick Lintz.

Le marché de l'art français adepte de la discrétion

On le voit, c'est un long travail de veille et de vigilance qui attend le monde de l'art, s'il veut réellement se donner la peine de combattre le commerce illégal d'antiquités. Car le trafic de pièces majeures a ses propres codes. "Elles réapparaîtront dans cinq à dix ans à Hongkong, Paris, Londres ou Genève, à la faveur d'une revente ou d'une succession", assure-t-on de source policière. D'ici là, la vigilance sera retombée et la valeur des objets aura décuplé. Il a fallu en effet attendre plusieurs années avant que les antiquités volées au musée du Caire pendant la révolution arabe soient retrouvées aux quatre coins du monde et restituées aux autorités égyptiennes.

Seulement voilà, en France, le marché de l'art est connu pour son opacité. C'est sa part d'ombre. Un adage de notre Code civil stipule que possession vaut titre. C'est comme ça que l'on se retrouve dans les salles de ventes avec des tas d'œuvres dépourvues de certificat d'authenticité, y compris des objets en provenance de Mésopotamie. "Un marchand n'a pas forcément envie de révéler l'identité de la personne qui lui a vendu une œuvre. C'est normal. Dans ces cas-là, on demande une attestation écrite précisant son origine", explique une antiquaire spécialisée dans les arts de l'Islam. Et tant pis si ce papier n'a aucune valeur!

Comment, dans ces conditions, distinguer les œuvres volées de celles issues d'une collection tout à fait légale? Il n'y a guère que les conservateurs de musée qui soient capables de faire la différence à l'œil nu. N'est-ce pas l'un d'eux qui a récemment signalé la présence chez un antiquaire belge de statuettes volées en Egypte en 2011? Ses équipes avaient participé aux fouilles quelques années plus tôt, il en avait une connaissance précise. L'autre solution est de passer son tour. "Si une œuvre ne dispose pas d'un CV en béton, je n'y touche pas. Il y a un an, j'ai acheté une statuette cananéenne, car elle était clairement identifiable dans un livre sur les grandes collections d'Europe. Elle appartenait à un membre de la famille Rothschild", se souvient le collectionneur suisse Jean-Claude Gandur.

Peu de signalements de la part des professionnels

Sabine Bourgey est antiquaire. Ses bureaux, rue Drouot, sont un capharnaüm où s'entassent des objets d'art rococo, des sculptures et des tableaux anciens. Calée dans un fauteuil en peau de léopard, elle raconte: "Nous prenons le maximum de précautions. Quand un vendeur se présente, si j'ai le moindre doute, je lui conseille d'aller voir ailleurs." C'est bien là le problème. Dès lors qu'ils ont des soupçons,

antiquaires, marchands d'art et maisons de vente aux enchères ont l'obligation de faire un signalement à Tracfin ou à l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC). Mais combien le font? Un antiquaire va droit au but: "Jamais je ne le ferai. Vous imaginez si le vendeur travaille pour la mafia russe, japonaise ou que sais-je? Je ne veux pas courir le moindre risque."

A la cellule antiblanchiment de Bercy, Albert Allo, spécialisé dans le traitement des circuits financiers clandestins, estime qu'il s'agit là de faux arguments: "Tracfin protège ses sources. Si on se rend compte qu'un déclarant peut être exposé, on ne traite pas l'information." Le propriétaire d'une galerie parisienne est dubitatif. Une fois, il a collaboré avec la justice. "Le lendemain, des extraits du procès-verbal se sont retrouvés dans la presse. Au point qu'on m'a proposé une protection policière. On ne m'y reprendra plus. Désormais, quand j'ai un doute sur un acheteur, je ne fais pas affaire et je le laisse partir."

Et que dire des maisons de vente aux enchères? Artcurial jure qu'elle a des *process* internes infaillibles mais... confidentiels. En mai dernier, Christie's a engrangé plus de 1 million d'euros lors d'une vente d'art islamique. "Nous avons mené des investigations et vérifié l'origine de toutes les pièces mises en vente. Elles venaient pour la plupart de collectionneurs clairement identifiés et connus. Dans tous les cas, nous ne prenons aucun risque. Dans le doute, on retire la pièce de la vente et on la retourne au vendeur. Mais si l'on a de vrais soupçons, on saisit l'OCBC", précise Edouard Boccon-Gibod, le nouveau directeur général de Christie's en France.

Mais toutes les maisons de vente aux enchères le font-elles vraiment? "Le problème, c'est que si elles posent trop de questions, elles risquent de passer à côté d'une vente", assure Arthur Brand, un chasseur d'œuvres d'art volées. Or la concurrence entre les maisons est féroce et, en 2014, les ventes aux enchères ont perdu du terrain. Pour Thierry Ehrmann, d'Artprice, "tout le monde fait de la résistance. La volonté de ne pas collaborer est proprement hallucinante."

Coordonner les législations contre le commerce illégal

Serions-nous condamnés à laisser prospérer le trafic de biens culturels à travers la planète? Heureusement non. Daniel Hazdaï est un ancien commissaire divisionnaire détaché par le ministère de l'Intérieur pour aider les compagnies d'assurances à retrouver les œuvres d'art volées. Polo bleu marine, carrure d'un deuxième-ligne de rugby et cheveux grisonnants, il croit dur comme fer au big data: "C'est simple, il suffit de capter systématiquement des images d'objets proposés à la vente et de les confronter aux bases de données existantes."

Entre les listes rouges d'urgence publiées depuis quinze ans par le Conseil international des musées (Icom), les bases de données d'Interpol et de l'OCBC, on a l'embarras du choix. Forcément, ces gigantesques bases de données ne sont composées que d'œuvres d'art connues, dûment répertoriées. Or on s'est rendu compte que, dans certains musées irakiens, les œuvres étaient répertoriées à la main sur de simples cahiers. Et puis, il y a tous ces objets déterrés illégalement lors de fouilles sauvages par des bergers, des chefs locaux ou des djihadistes, qui ne seront jamais fichés.

Pour l'ambassadeur Philippe Lalliot, il faut repenser la manière dont on lutte contre ces trafics: "Chaque Etat a ses propres mécanismes, son propre socle juridique. Il est urgent qu'on se coordonne mieux." Certains militent pour que la destruction délibérée du patrimoine soit considérée par la Cour pénale internationale comme un "crime contre l'humanité" (pour l'heure, c'est "crime de guerre" qui est retenu).

D'autres encore suggèrent d'aller au-devant des pillages en sortant des musées les pièces les plus rares pour les stocker en lieu sûr et les restituer une fois les conflits

terminés. C'est ce qu'a fait la Suisse en 1999. Quelque 1400 objets archéologiques afghans avaient été conservés dans un musée en exil à Bubendorf, sous l'égide de l'Unesco, avant de rejoindre Kaboul, en 2007. Un dispositif radical, compliqué diplomatiquement et coûteux, mais il en va de la sauvegarde du patrimoine mondial.

Liens : http://www.lexpress.fr/culture/art/trafic-d-antiquites-l-ombre-de-daech-sur-le-marche-de-l-art_1709720.html

Comment détruire économiquement Daech

L'organisation terroriste, dont une large partie de ses finances repose sur des trafics de contrebande, peut être considérablement affaiblie sur le plan économique.

On le sait, Daech se finance grâce au pétrole, au racket dans les territoires occupés, et à divers trafics de contrebande, dont celui d'œuvres d'art et de pétrole, deux ressources vendues sur le marché noir. «Viser les ressources financières de l'État islamique [...] est devenu une priorité significative de sécurité nationale pour les dirigeants politiques. En affaiblissant la force économique du groupe, [...] les dirigeants politiques cherchent à réduire sa capacité de conduire des attaques terroristes, et également à affaiblir et finalement détruire complètement l'organisation», analyse le service de recherche du Congrès américain dans un rapport.

Une intensification de la guerre économique livrée à Daech est d'autant plus cruciale qu'une victoire militaire semble pour le moment un scénario lointain, alors que les puissances occidentales se refusent à envoyer des troupes au sol, même si l'organisation terroriste vient de subir une défaite face aux combattants kurdes à Sinjar, dans le nord de la Syrie. Sur Slate.fr, Eric Leser expliquait déjà «pourquoi nous ne pouvons pas gagner la guerre contre Daech», en avançant que «les raids aériens ne suffiront pas à vaincre l'État islamique».

1. Viser les ressources pétrolières

Selon un rapport du service de recherches du Congrès américain, le pétrole est la première ressource économique de l'État islamique, soit un tiers de ses recettes. «Le pétrole est l'or noir qui finance le drapeau noir de l'EI: c'est ce qui fait tourner sa machine de guerre, lui fournit de l'électricité», écrit le quotidien Financial Times dans une enquête sur le financement de l'organisation. Le média britannique estime à hauteur de 1,5 million de dollars les recettes tirées du pétrole chaque jour par Daech.

Depuis les attaques terroristes qui ont touché Paris le 13 novembre, des avions russes et américains ont intensifié leurs bombardements sur des installations pétrolières de Daech, mais aussi sur des convois de camions transportant du pétrole. Lundi 16 novembre, l'aviation américaine a ainsi bombardé 116 camions-citernes à la frontière entre la Syrie et l'Irak, a rapporté le New York Times. Une première depuis le début des frappes aériennes en août 2014. Jusque-là, le Pentagone avait évité de s'en prendre à de telles cibles pour ne pas risquer de tuer des civils.

Plus les convois de camions seront visés, et moins les civils qui se risquent à ce commerce oseront le faire

Agnès Levallois, chargée de mission à l'Académie diplomatique internationale

«Les convois de camions sont assez faciles à repérer grâce aux drones. Mais les Américains avaient peur jusque-là de tuer les conducteurs, qui sont aussi des civils», nous précise Agnès Levallois, chargée de mission à l'Académie diplomatique internationale et spécialiste des questions stratégiques au Moyen-Orient. «Plus les

convois de camions seront visés, et moins les civils qui se risquent à ce commerce oseront le faire», ajoute t-elle.

«Il faut aussi que la Turquie contrôle mieux sa frontière, qui est poreuse et par laquelle transite en contrebande le pétrole syrien ou irakien provenant de zones contrôlées par l'État islamique», note Agnès Levallois. Selon elle, sous la pression des pays occidentaux et depuis la réélection d'Erdogan, «qui a davantage les mains libres politiquement», la Turquie a renforcé les contrôles sur sa frontière, même si une partie de celle-ci, contrôlée par les Kurdes et Daech côté syrien, lui échappe.

Les bombardements de plateformes pétrolières ralentissent également de manière importante l'industrie pétrolière de Daech. «Le raffinage s'effectue par des installations mobiles, que les bombardements alliés tentent régulièrement de détruire. Il faut alors une dizaine de jours et dépenser 230.000 dollars pour chaque reconstruction d'usine», explique le docteur en économie Christian Chavagneux dans Alternatives économiques.

2. Lutter contre la revente des œuvres d'art

Le trafic d'antiquités et d'œuvres d'art représente une importante manne financière pour Daech. «Des analystes affirment même que la seconde ressource financière la plus importante de l'État islamique est la vente d'antiquités pillées dans les régions sous contrôle du groupe terroriste», souligne le rapport du Service de recherche du Congrès américain.

Dans un article sur les revenus de l'organisation, le magazine Alternatives économiques indique que «les revenus du trafic d'antiquités sont estimés à plus de 100 millions [de dollars] par an. Ils proviennent soit de pillages de musées et de collections privées, soit de nouvelles fouilles car un tiers des sites archéologiques irakiens sont sous le contrôle de Daech. Des permis d'exploitation sont vendus, les produits trouvés sont estimés et taxés entre 20% et 50% du prix de vente avant de passer en contrebande dans les pays voisins, puis vers l'Europe. On a retrouvé des pièces byzantines et des poteries romaines vendues à Londres».

François Hollande a annoncé mardi 17 novembre vouloir améliorer la lutte contre cette contrebande. «En ce moment même, l'organisation terroriste Daech délivre des permis de fouille, prélève des taxes sur les biens qui vont ensuite alimenter le marché noir mondial, transitant par des ports francs, qui sont des havres pour le recel et le blanchiment, y compris en Europe», a déclaré le président de la République devant la 70^e conférence générale de l'Unesco.

Parmi ces mesures annoncées par les autorités françaises, la mise en place d'un «*droit d'asile*» pour les œuvres d'art menacées en provenance de Syrie et d'Irak. Les œuvres qui risquent de tomber entre les mains des terroristes pourront ainsi trouver refuge dans les musées français. François Hollande a également repris une mesure préconisée par le rapport du président du Louvre, Jean-Luc Martinez, il y a quelques mois lors des destructions commises par Daech dans la cité antique de Palmyre. Le rapport soumet l'idée «d'un contrôle douanier à l'importation des biens culturels». *La France intégrera aussi* «dans son droit les résolutions du Conseil de sécurité interdisant le transport, le transit, le commerce du patrimoine culturel mobilier ayant quitté illégalement certains pays», a déclaré François Hollande.

3. Bloquer les soutiens financiers

Ce n'est pas, et de loin, la source principale de financement de l'organisation terroriste, mais Daech bénéficient de la complicité de certains banquiers. Des liens occultes qui permettent au groupe terroriste d'effectuer des transferts de fonds ou des retraits conséquents d'argent liquide.

Dans une note parue en octobre 2015, le ministère des Finances britannique indique que des membres de Daech ont corrompu des employés de banques à Londres pour obtenir de faux prêts sur des comptes ouverts avec de fausses identités. Les services de renseignement britanniques rapportent également que «de l'argent liquide a été retiré de distributeurs à la frontière turque par des combattants étrangers impliqués dans les combats en Syrie».

On sait qu'il y a eu des financements par des personnalités du Qatar ou de l'Arabie saoudite

Agnès Levallois

«Il y a aujourd'hui des gens qui, pour des raisons mercantilistes, ne se soucient pas des conséquences», pointaient sur les ondes de France info le 18 novembre Mohamed Sifaoui, spécialiste de l'islamisme radical, qui lui aussi avançait la nécessité de mieux lutter contre les transactions bancaires opérées par Daech à travers le monde.

Sur le site du Monde, les Décodeurs indiquent que des «transactions bancaires signalées dans le cadre de la loi antiblanchiment des États-Unis ont produit cette année un nombre croissant d'alertes relatives à des transactions financières pouvant impliquer l'EI». Le 17 novembre, les banques américaines ont annoncé qu'elles analysaient leurs comptes pour dénicher des liens éventuels avec les attentats du 13 novembre.

Les pays occidentaux, dont la France, dénoncent également les soutiens financiers apportés par certaines personnalités de pays du Golfe à Daech. «Le pouvoir en Arabie saoudite comme au Qatar lutte contre Daech, ça, c'est incontestable et je n'ai pas de raison de douter aujourd'hui de l'engagement de ces deux gouvernements. Reste la question de l'ensemble de ces financements [à propos d'éventuels financements privés du terrorisme dans ces pays]. Nous ne pourrions accepter aucun élément qui participe du financement de ce terrorisme contre nous», a déclaré le Premier ministre français Manuel Valls, mardi 17 novembre, à la veille de sa rencontre avec le Premier ministre du Qatar.

«On sait qu'il y a eu des financements non pas directement par les États mais par des personnalités du Qatar ou de l'Arabie saoudite», dit Agnès Levallois, pour qui la pression des pays occidentaux a convaincu l'Arabie saoudite à être plus regardante sur la question.

Mais s'il est possible d'affaiblir de manière conséquente Daech sur le plan économique, l'organisation dispose aussi de ressources propres, dont les impôts et taxes récoltés dans les territoires sous contrôles, qui correspondent à environ un tiers de ses financements –soit autant que le pétrole–, selon le Service de recherche du Congrès américain.

«L'organisation terroriste s'autofinance désormais en grande partie: l'État islamique a repris à son compte le système d'imposition dans les territoires qu'il contrôle en Irak, qui s'apparente souvent à du racket basé sur la violence», selon la Financial Action Task Force (FATF), une organisation sous la tutelle de l'OCDE spécialisée dans le blanchiment d'argent, comme nous le rapportions précédemment sur Slate.fr. Un obstacle de taille dans la lutte économique contre l'organisation terroriste.

Liens : <http://www.slate.fr/story/110289/comment-detruire-daech-economie>

L'argent de la terreur

Comment l'argent circule ?

Comme les sources de financement des organisations terroristes sont tantôt légales (dons « charitables »), tantôt illégales (narcotrafic, rackett), il en découle deux types

de processus a priori opposés : le blanchiment et le noircissement d'argent. Le premier vise à faire émerger au grand jour le produit financier d'actions criminelles. Le second vise à faire disparaître des sommes d'argent pour les affecter à des activités criminelles. Mais les deux opérations ont en commun de devoir s'appuyer sur une nécessaire circulation des fonds et recourent dès lors, souvent, à des «véhicules» similaires, choisis en fonction d'un impératif absolu : la plus grande discrétion.

Les attentats du 11-Septembre ont éveillé l'attention sur les systèmes informels de remises de fonds, qui permettent de transférer de l'argent avec une facilité et une discrétion supérieures à celles du système bancaire classique.

Le plus commun et le plus connu de ces systèmes est désigné par le terme arabe *hawala*, repris dans les langues hindi et ourdou, et qui inclut les connotations de changement, de transformation et de confiance. Ce système n'est intrinsèquement pas criminel ; seule l'exploitation qui en est faite peut s'avérer délictueuse. Historiquement mis au point, avant même la généralisation du système bancaire, pour contourner le danger que présentaient les transports d'argent par des routes peu sûres, le *hawala* est toujours utilisé, de nos jours, pour pallier les déficiences des transferts bancaires quand ils sont considérés comme insuffisamment fiables et très coûteux. De nombreux travailleurs migrants y recourent pour transférer des fonds à leurs proches restés au pays. Le système *hawala* a-t-il joué un rôle important dans l'organisation des attentats du 11 septembre ? Il n'existe pas encore de certitude absolue à ce sujet. Mais ses attraits (efficacité, sûreté, rapidité, flexibilité, coût limité, formalités inexistantes, discrétion) font que les systèmes informels de transferts de fonds sont désormais dans le collimateur de toutes les institutions en charge de la répression des phénomènes de criminalité transfrontalière, terrorisme compris.

Malgré leurs avantages, les réseaux informels ne peuvent supplanter totalement le système bancaire classique, bien que les banques soient les premières institutions visées par les mesures anti-blanchiment. L'une des raisons en est qu'il est presque impossible, et en tout cas très suspect, de vivre sans compte en banque.

De plus, la banque est l'un des éléments incontournables dans un processus de blanchiment ou de noircissement d'argent. Elle est également nécessaire dès lors qu'une organisation terroriste se dote de structures légales ou d'apparence légale, intégrées dans l'économie licite. Les investigations sur al-Qaïda ont ainsi montré un lien capitaliste entre Ben Laden et une banque soudanaise.

Pour le reste, la pénétration du monde bancaire représente un visa pour l'accès à l'ensemble du système financier mondial, qui comporte des zones d'opacité. Il n'y a aucune raison pour que les terroristes les exploitent moins que les acteurs de la grande criminalité économique et financière.

Le noircissement d'argent par des organisations sans but lucratif est une des particularités du terrorisme islamiste. Le rôle des institutions caritatives et humanitaires est considéré comme considérable par certains experts, qui évoquent l'infiltration de certaines d'entre elles par des agents de la nébuleuse al-Qaïda.

D'autres ne seraient que des pures façades, qui donneraient le change en réalisant une partie des objectifs pour lesquels elles ont été créées, alors que leur principale et vraie raison d'être est le financement du terrorisme. Certaines pousseraient leur contribution jusqu'au soutien logistique direct, tandis que d'autres se limiteraient à la collecte de fonds et à un rôle de couverture pour les transferts d'argent. Des organisations saoudiennes et pakistanaises sont, notamment, pointées du doigt.

Liens : http://reflexions.ulg.ac.be/cms/c_10254/fr/l-argent-de-la-terreur?part=4

En Somalie, «Suivre l'argent» ne suffit pas : Pourquoi le financement du terrorisme est si difficile à cerner

La bouée de sauvetage financière des réseaux terroristes est au centre de la recherche de nouveaux concepts dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. Aucune organisation terroriste, que ce soit Al-Shabaab, Daech ou Boko Haram n'est en mesure de fonctionner sans ressources, surtout financières. Comme avec la plupart des groupes armés réguliers, les combattants doivent être payés, l'équipement doit être acheté et, si le groupe vise à contrôler un territoire, une bonne assise financière est indispensable. Même si l'on se focalise sur les flux financiers illicites, il est important de savoir gérer les attentes.

A l'image de toutes les transactions financières clandestines, l'apport financier illicite aux réseaux terroristes est opaque et, pour la plupart, non déclaré ou enregistré. A l'instar des actions sur le crime organisé, le filtrage des flux financiers illicites vers les réseaux terroristes est un véritable travail de Sisyphe qui influence à peine les résultats escomptés. Néanmoins, le Groupe d'action financière de l'ONU, les résolutions du Conseil de Sécurité 2195 (2014), les mécanismes de sanctions des Nations unies et d'autres instruments sont en place pour contrer activement les transactions illicites.

Il s'avère utile de différencier les canaux : comme toute opposition armée, les organisations djihadistes bénéficient du soutien de parrains pour leurs opérations. Les transactions financières directes via le téléphone mobile ou l'argent blanchi sont difficiles à tracer. Toutefois, il est possible de tracer l'argent via le système bancaire ; deuxième cas de figure, les organisations djihadistes font parfois partie de réseaux criminels organisés et génèrent des fonds par la contrebande, la drogue, le diamant, l'ivoire, le trafic de personnes et d'armes et par les enlèvements contre rançon. Si ces réseaux sont vastes et bien connectés, il est néanmoins possible de les tracer à l'échelle internationale grâce aux organismes de surveillance mondiaux. Cependant, l'application des lois s'avère difficile. Enfin, les revenus générés par les organisations djihadistes par les perceptions d'impôts, de redevances aux barrages routiers, ou encore par le commerce sont bien connus. Les groupes djihadistes capables de collecter des taxes normalement contrôlent également le territoire, ce qui rend difficile l'application de la loi.

Pour pouvoir s'engager dans une stratégie efficace de lutte contre le financement illicite des activités terroristes, il s'avère important de comprendre les différences dans la structure et les liens locaux de chacun des groupes djihadistes. Pour ce faire, la Somalie et le groupe djihadiste Al-Shabaab serviront d'exemple pour montrer les difficultés liées au traçage des flux illicites malgré tous les efforts.

Doléances locales – connexions internationales

Les organisations djihadistes en Afrique ont un certain nombre de facteurs en commun, même si leurs origines et spécificités locales ne doivent pas être ignorées. En règle générale, la plupart des groupes djihadistes se nourrissent des conflits *locaux* conjugués à l'extrême faiblesse (Somalie) ou insouciance (Nord-Est du Nigeria, Sahel) des Etats. Les doléances locales, la marginalisation et le manque d'accès au pouvoir et aux ressources constituent les vecteurs de la plupart des conflits. La légitimation de l'usage de la violence dans l'idéologie djihadiste et le recrutement forcé sont des facteurs supplémentaires qui expliquent le nombre croissant de sympathisants des mouvements djihadistes. Toutefois, les sympathisants et les acteurs

d'une organisation djihadiste tel qu'Al-Shabaab ou Boko Haram sont différents et les instruments de dé-radicalisation doivent être adaptés à ces différences. Chez les sympathisants somaliens d'Al-Shabaab, l'argent peut être la principale motivation (Al-Shabaab paie vraisemblablement 500 \$ par mois à chacun de ses combattants), tandis que pour les combattants étrangers et ceux de la diaspora, ce sont le djihad mondial et l'opportunité offerte pour se venger de la guerre perçue contre les musulmans qui constituent le moteur de leur engagement. La capacité à subvenir aux besoins de sa famille est non seulement un facteur d'engagement différent de l'objectif d'ériger un khalifat, mais il exige également d'autres types d'instruments pour neutraliser l'extrémisme violent.

L'exemple d'Al-Shabaab montre la complexité de toute réponse à l'extrémisme violent. La solution de « tracer l'argent » semble s'imposer comme une réponse directe mais non violente qui fait aussi mal qu'une opération militaire sans cibler de passants ni de civils. Toutefois, comme dans le cas de la Somalie, les réalités changent. Il faut une approche complète, celle-là qui prend en compte séparément les différents acteurs, l'environnement politique ainsi que les limites des instruments militaires, économiques ou juridiques.

Même si les filières du financement illicites sont étudiées et confirmées, un appareil d'Etat fonctionnel, un système judiciaire indépendant, une économie durable et des sociétés fortes sont indispensables pour stopper ces filières d'approvisionnement. Aucune de ces conditions n'est actuellement remplie en Somalie.

A combien s'élève le patrimoine d'Al-Shabaab ?

Les organisations djihadistes telles qu'Al-Shabaab ne publient pas leur budget, leur aide financière ou leurs recettes fiscales. Cependant, à l'image d'un Etat, Al-Shabaab collecte des impôts. Les rapports du Groupe de Surveillance des Nations unies sur l'Erythrée et la Somalie, créés pour suivre le lien entre Al-Shabaab et le gouvernement érythréen, montrent en 2011, quand Al-Shabaab fonctionnait à plein régime, un revenu de 70 à 100 millions de dollars US. A titre de comparaison, le PIB de la Somalie en 2011 était d'environ 68 millions de dollars US.

Al-Shabaab extorquerait 10% aux organisations humanitaires et taxerait plus de 4 000 entreprises présentes sur le marché Bakarat. L'impôt sur le piratage a été estimé à 15 à 20 %, sans compter le revenu provenant des barrages routiers et des impôts sur le commerce du bétail. En outre, selon les Nations unies, Al-Shabaab reçoit des fonds d'organismes de bienfaisance, via Internet, à travers des organisations amies telles que le Hijra Youth Center au Kenya. Al-Shabaab est actif dans le commerce du sucre au Kenya, était le principal acteur du commerce du charbon de bois de la Somalie au Golfe, disposait de revenus issus des pirates somaliens et recevait des dons directs de particuliers du Golfe. Toutefois, seul un Qatari, qui leur a acheminé 250 000 \$, figure sur le décret de désignation du Trésor américain. De plus, Al-Shabaab est accusé de verser dans le commerce de l'ivoire en République centrafricaine, au Soudan du Sud et au Kenya, ainsi que dans la contrebande de l'Extrême-Orient à l'Afrique de l'Est. D'après le Groupe de Surveillance des Nations unies, jusqu'en 2011, les chefs d'Al-Shabaab étaient actifs dans le commerce d'armes avec l'Erythrée, et près de 40 à 60 000 \$ par mois étaient acheminés par l'intermédiaire des ambassades érythréennes dans la région. Les rapports du think tank britannique Chatham House tirent la sonnette d'alarme en faisant état d'une entreprise clandestine riche de plusieurs millions de dollars sur le golfe d'Aden et pratiquant la contrebande, le trafic et le blanchiment d'argent.

Enfin, le montant des transferts d'argent de la diaspora somalienne vers la Somalie est estimé à 1,4 milliard de \$ US. par an. Il est impossible de connaître les montants virés

directement à Al-Shabaab ou envoyés à des proches vivant dans un territoire contrôlé par Al-Shabaab qui y prélève des impôts par la force. Enfin, il faut comptabiliser l'argent qu'ils tirent du budget officiel par le biais de fonctionnaires corrompus du gouvernement somalien et d'autres personnes à la fois fonctionnaires et shebab. Avec un gouvernement caracolant tristement en tête des indices de corruption et des collectivités locales agissant hors du contrôle de la législation de l'Etat central, la culture politique somalienne est loin d'être un modèle de gestion financière responsable.

Comparée à de nombreuses économies de la région, Al-Shabaab est une organisation souple et diversifiée qui s'adapte rapidement à un environnement en constante évolution.

Les instruments

Les difficultés liées à la maîtrise du soutien financier illicite des activités terroristes sont multiples : l'opacité des transactions est favorisée par l'imbrication des djihadistes dans tous les aspects de la politique, de l'économie, du commerce, de la sécurité et de la société en général. La coopération internationale et l'échange d'informations sont cruciaux. Toutefois, en l'absence d'infrastructures pour les institutions financières gouvernementales, notamment une cellule de renseignements financiers (FIU), l'application de la loi reste illusoire. Il est néanmoins possible de s'attaquer aux flux financiers qui alimentent les opérations terroristes par le biais de Financial Intelligence (FININT) et du Groupe d'action financière (GAFI). Ces instruments sont censés suivre l'argent grâce à la collecte de données du secteur des services financiers. Pour grever le matelas financier d'Al-Shabaab, l'approche devrait être beaucoup plus diversifiée et prendre en compte leur modèle économique varié ainsi que les griefs réels qui poussent les gens à soutenir l'organisation.

20 mai 2016

Liens : <http://lepays.bf/somalie-suivre-largent-ne-suffit-financement-terrorisme-difficile-a-cerner/>